



## CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

### DELIBERATION N° 2024-12-175-DAP

Nomenclature : 7.10

**OBJET : DÉPÔT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE RESEAU DE CHALEUR DU CENTRE VILLE AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL).**

**Votants : 31**  
**Abstention : /**  
**Votes exprimés: 31**

**Pour: 31**  
**Contre : /**

L'an deux mille vingt quatre, le dix-neuf décembre, à dix-huit heures trente. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur MABILLET, Maire.

#### PRÉSENTS EN DEBUT DE SEANCE

M. MABILLET, M. PERRET, Mme MOUNIER, M. DOMET, Mme DUFAU, M. SAUBIETTE, Mme ORDUNA, M. DUBERT, Mme TROISVALLETS, M. GONZALES, Mme SAINT-AUBIN, Mme DARRAMBIDE, M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. GARANS, Mme DUPRE, Mme CORRIHONS, Mme LOGEZ, Mme BIRLES, M. CENDRES, Mme PERIMONY-BENASSY, M. COUTIER, Mme LALANNE, M. LORMAND, M. ROBLES, Mme CASSAING, M. LATAILLADE

#### ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS EN DEBUT DE SEANCE

Mme BAULON	procuration	à Mme TROISVALLETS
Mme PICAT	procuration	à M. LORMAND
M. MIREMONT	procuration	à M. GONZALES
M. DECKE	procuration	à M. DUBERT
Mme LE GALL	procuration	à Mme LALANNE
M. LAURENT	procuration	à M. LATAILLADE

M. ROBLES et Mme CASSAING quittent la séance au point n°2024-12-169-DGS

#### SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme MOUNIER

Nombre de Conseillers en exercice	33
Nombre de présents	27 25 à partir du point n°2024-12-170-DGS
Nombre de pouvoirs	6
Nombre de votants	33 31 à partir du point n°2024-12-170-DGS

Fait à Tarnos,  
le 20 décembre 2024  
Pour extrait certifié

conforme

Le Maire



*Certifié exécutoire compte tenu  
du dépôt au titre du contrôle de  
légalité et de La publication sur  
le site Internet de la Mairie le :*

23/12/2024

Soucieuse d'une transition énergétique ayant recours à des énergies renouvelables, et préoccupée par l'augmentation et l'instabilité des coûts énergétiques, Monsieur le Maire rappelle que depuis plusieurs années, la Commune étudie avec le Sydec la mise en place d'un réseau de chaleur urbain sur le secteur Serpa.

Après plusieurs diagnostics et analyses comparatives des énergies envisageables, il a été retenu de doter ce secteur d'une chaufferie biomasse bois et d'un réseau de chaleur irriguant tant les futures résidences du secteur Serpa que les bâtiments communaux aux alentours



(École Charles Durroty, École Daniel Poeuymidou, Médiathèque « Les Temps Modernes » et Hôtel de Ville).

En phase « Avant Projet Détaillé », le montant des travaux a été évalué à 2 185 457 € HT (compris réseaux, chaufferie et sous-stations) pour un montant total projet (compris Maîtrise d'œuvre et Ingénierie) de 2 373 650 € HT.

Aussi, dans le cadre de ce projet, Monsieur le Maire sollicite une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2025 pour un montant de 474 730 euros conformément au plan de financement ci-joint.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Vu le plan de financement du projet joint à la délibération,

### **DÉLIBÈRE**

**SOLLICITE** auprès des services de l'État une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2025 pour un montant de 474 730 € pour le projet de réseau de chaleur urbain

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)